



Conseil de sécurité

Distr. générale
13 février 2023
Français
Original : anglais

Communiqué officiel publié à l'issue de la 9259^e réunion (privée) du Conseil de sécurité

Tenue à huis clos, au Siège, à New York, le lundi 13 février 2023, à 15 heures

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès-verbal de séance :

« À sa 9259^e séance, tenue à huis clos le 13 février 2023, le Conseil de sécurité a examiné la question intitulée « La situation au Moyen-Orient ».

La Présidente du Conseil de sécurité a invité les représentants de la République arabe syrienne et de la Türkiye à participer à la séance, conformément à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

La Présidente, agissant en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, a invité le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Martin Griffiths, à participer à la séance.

Les membres du Conseil ont entendu un exposé de M. Griffiths.

Les membres du Conseil, les représentants de la République arabe syrienne et de la Türkiye et M. Griffiths ont eu un échange de vues. »

